



FR

**Protocole MAC
Comité d'experts gouvernementaux
Première session
Rome, 20 – 24 mars 2017**

UNIDROIT 2017
Etude 72K – CEG1 – W.P.1
Original: anglais
mars 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. Ouverture de la session et élection des fonctionnaires.
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et organisation de la session.
3. Présentation de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et de l'historique de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles.
4. Examen de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles.
5. Travaux futurs.
6. Examen du rapport.
7. Divers.

Lundi 20 mars

- 08:30 Enregistrement
- 10:00 – 12:30 *Session du matin*
Point no. 1: Ouverture de la session et élection des fonctionnaires
Point no. 2: Adoption de l'ordre du jour provisoire annoté et organisation de la session
Point no. 3: Présentation de la Convention du Cap et au Protocole MAC
- 14:00 – 17:00 *Session de l'après-midi*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article I – Définitions
Article II – Application de la Convention
Article XXXII - Conférences d'évaluation, amendements et questions connexes
Annexe 1
Annexe 2
Annexe 3
- 18:00 Comité de rédaction (Salle Pakistan)

Mardi 21 mars

- 08:30 Enregistrement
- 09:00 – 12:30 *Session du matin*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article II – Application de la Convention (suite)
Article XXXII - Conférences d'évaluation, amendements et questions connexes
Annexe 1
Annexe 2
Annexe 3
- 14:00 – 17:00 *Session de l'après-midi*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article III – Dérogation
Article IV – Pouvoirs des représentants
Article V – Identification du matériel d'équipement agricole, de construction ou minier
Article VI – Choix de la loi applicable
- 18:00 Comité de rédaction (Salle Pakistan)

Mercredi 22 mars

- 09:00 – 12:30 *Session du matin*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article VII – Rattachement à un bien immobilier
- 14:00 – 17:00 *Session de l'après-midi*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article VII – Rattachement à un bien immobilier (suite)
- 18:00 Comité de rédaction (Salle Pakistan)

Jeudi 23 mars

- 09:00 – 12:30 *Session du matin*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article VIII – Modification des dispositions relatives aux mesures en cas d'inexécution des obligations
Article IX – Modification des dispositions relatives aux mesures provisoires
Article X – Mesures en cas d'insolvabilité
Article XI – Assistance en cas d'insolvabilité
Article XII – Dispositions relatives au débiteur
Article XIII - L'Autorité de surveillance et le Conservateur
Article XIV - Premier règlement
Article XV - Désignation des points d'entrée
- 14:00 – 17:00 *Session de l'après-midi*
Point no. 4: Examen de l'avant-projet de Protocole
Article XVI - Identification du matériel d'équipement agricole, de construction ou minier aux fins de l'inscription
Article XVII - Modifications additionnelles aux dispositions relatives au Registre
Article XVIII - Avis de vente
Article XIX - Renonciation à l'immunité de juridiction
Article XX – Relations avec la Convention d'UNIDROIT sur le crédit-bail international
Article XXI - Signature, ratification, acceptation, approbation ou adhésion
Article XXII - Organisations régionales d'intégration économique
Article XXIII - Entrée en vigueur
- 18:00 – 22:00 Comité de rédaction (Salle Pakistan)

Vendredi 24 mars

09:00 – 12:30

*Session du matin***Point no. 4:** Examen de l'avant-projet de Protocole

Article XXIV - Unités territoriales

Article XXV - Dispositions transitoires

Article XXVI - Déclarations portant sur certaines dispositions

Article XXVII - Déclarations en vertu de la Convention

Article XXVIII - Réserves et déclarations

Article XXIX - Déclarations subséquentes

Article XXX - Retrait des déclarations

Article XXXI - Dénonciations

Article XXXIII - Le Dépositaire et ses fonctions

14:00 – 17:00

*Session de l'après-midi***Point no. 4:** Examen de l'avant-projet de Protocole**Point no. 5:** Travaux futurs**Point no. 6:** Examen du rapport**Point no. 7:** Divers**Clôture de la réunion**